

SOMMAIRE DU N° 4-1997

Première Partie. — Doctrine et Chroniques

Charles JARROSSON. — *Le contrat de transaction dans les relations commerciales internationales*

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

III. — CONFLITS DE LOIS.

Garantie autonome. — Loi choisie par les parties. — Caractère autonome ou accessoire de l'engagement. — Détermination. — Loi de la garantie. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 30 octobre 1993, note Marie-Noëlle Jobard-Bachelier, p. 685.

Contrat de travail. — Agent public. — Personnel des ambassades françaises à l'étranger. — Extraterritorialité (non). — Loi d'autonomie (oui). — Conseil d'État, 10 mars 1997, Philippe Coursier, p. 695.

Renvoi. — Loi d'autonomie. — Exclusion du renvoi. — 2) *Prescription.* — Action fondée sur le contrat. — Qualification contractuelle. — Loi du contrat. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 11 mars 1997, note Bertrand Ancel, p. 702.

Adoption. — Enfant étranger. — Loi personnelle prohibitive. — Représentant légal. — Autorité publique étrangère. — Consentement éclairé. — Absence de pouvoir (1^{re} esp.). — Condition suffisante (2^e esp.). — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 1^{er} juillet 1997. — Cour d'appel de Paris, 10 juin 1997, note Horatia Muir Watt, p. 705.

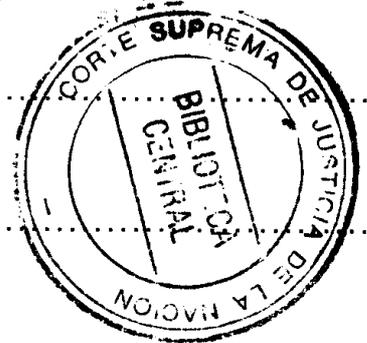
IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Mesures conservatoires. — Saisie-revendication. — Autorisation. — Conditions. — Apparence de fondement de la créance. — Créance successorale. — Succession ouverte à l'étranger. — Application de la règle de conflit. — Pouvoir du juge de la saisie (non). — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 16 avril 1996, note Pascal de Vareilles-Sommières, p. 716.

Convention de La Haye du 5 octobre 1961. — Protection des mineurs. — Résidence habituelle en France. — Compétence des autorités judiciaires. — Juge des tutelles. — Inventaire portant sur les droits du mineur dans la succession de son père et dans un trust constitué par ce dernier. — 2) *Trust.* — Trust des îles Caïmans. — Inventaire sur biens mis en trust (oui). — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 17 septembre 1996, note Marie Goré, p. 715.

Adoption. — Jugement étranger. — Voies de l'efficacité. — Procédure d'exequatur. — Effets. — Adoption plénière. — 2) *Action en exequatur.* — Qualité et intérêt pour agir. — Qualité d'ayant-droit de l'adopté. — Contestation par les héritiers par le sang. — Intérêt suffisant. — 3) *Procédure d'exequatur.* — Ministère public. — Existence d'un litige. — Assignation nécessaire (non). — 4) *Conditions de régularité.* — 1^o Compétence indirecte. — Absence de compétence exclusive française. — Lien suffisant avec l'ordre étranger. — Choix non frauduleux. — 2^o Contrôle de la loi appliquée. — Loi étrangère incompétente. — Exception d'équivalence. — Adoption de majeur. — Adoption plénière du droit français. — Équivalence substantielle (oui). — 3^o Ordre public atténué. — Art. 345-1 c. civ. — Adoption de l'enfant du conjoint. — Filiation établie avec le parent prédécédé ou disparu. — Contrariété à l'ordre public français (non). — 5) *Pouvoirs du juge de l'exequatur.* — Interdiction de réviser au fond. — Effets du jugement étranger. — Adoption plénière. — Modification impossible. — Cour d'appel (1^{re} Ch. Sect. C), 27 mars 1997, note Horatia Muir Watt, p. 732.

CARDEX	✓
VOCES	
B. DATOS	
OK	X
PUBLL 16 (1998)	
2-35	



Convention de La Haye du 25 octobre 1980. — Enlèvement international d'enfant. — Action en retour. — Résidence de l'enfant. — Accord des parents. — Restriction territoriale. — Déplacement par le gardien. — Article 3. — Déplacement illicite (oui). — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 22 avril 1997, note Horatia Muir Watt, p. 746.

Convention de Bruxelles du 10 mai 1952. — Article 4. — Saisie conservatoire de navire. — Autorisation judiciaire. — Exigence commune au droit conventionnel et au droit maritime français. — Décret du 27 octobre 1967, article 29. — 2) *Saisie conservatoire.* — Navire. — Navire n'appartenant pas au débiteur. — Théorie de l'émanation. — Conditions. — Cour de cassation (Ch. com.), 1^{er} octobre 1997, rapport de M. le Conseiller référendaire J.-P. Rémy, p. 751.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — 1^o Article 17. — Clause attributive de juridiction. — Confirmation de commande. — Renvoi aux conditions générales du vendeur. — Clause illisible. — Langue étrangère inconnue du cocontractant. — Exclusion des contrats avec des non-commerçants. — 2^o Article 5-1. — Lieu d'exécution de l'obligation litigieuse. — Détermination. — Demande de paiement. — Vente internationale de marchandises. — Convention de La Haye du 15 juin 1955. — Article 3, al. 2. — Loi française. — Convention de Vienne du 11 avril 1980. — Article 57. — Paiement au lieu d'établissement du créancier. — 2) *Convention de Vienne du 11 avril 1980.* — Vente internationale de marchandises. — Application. — Restitution d'un paiement excédentaire. — Demande de l'acheteur. — Lieu d'exécution de l'obligation. — Article 57. — Établissement du créancier. — Cour d'appel de Grenoble (Ch. com.), 23 octobre 1996, note Anne Sinay-Cytermann, p. 756.

Table des sommaires 1996, par Bénédicte Fauvarque-Cosson, p. 773.

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits : *Asile.* — *Examen de la demande.* — *État responsable.* — *Conséquences sur les Accords de Schengen.* — Décrets du 30 septembre 1997, p. 829 et 840. — *Étrangers.* — *Situation irrégulière.* — *Réadmission.* — Décret du 18 septembre 1997, p. 844.

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits : *État civil.* — Décret du 16 septembre 1997, p. 852, note P. L., p. 852.

III. — Communautés européennes

IV. — Informations diverses.

Adoption. — *Enfant étranger.* — *Titre de séjour.* — Réponse du ministre, p. 857. — *Liechtenstein.* — *Droit international privé.* — *Sociétés.* — Loi du 19 septembre 1996, p. 858 et Loi du 30 octobre 1996, p. 868. — *Conflits de juridictions.* — *Colloque de Bâle.* — *Convention de Bruxelles, Lugano et Rome.* — *État au 1^{er} septembre 1997,* p. 873.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

I. — **Livres.** — Calvo Caravaca (Alfonso L.) et Fernandez de la Gandara (Luis), *Contratos Internacionales* (Horatia Muir Watt), p. 877. — Commission pour le droit européen du contrat, *Les principes du droit européen du contrat. L'exécution, l'inexécution et ses suites*, (Bertrand Ancel), p. 879. — Guzman Zapater (Monica), *El derecho a la investigacion de la paternidad (En el proceso con elemento extranjero)* (Bertrand Ancel), p. 882. — Laboratoire d'études et de recherches appliquées au droit privé, *Internationalisation des droits de l'Homme et évolution du droit de la famille* (Horatia Muir Watt), p. 884. — Shreve (Gene R.), *A conflict-of-Laws Anthology* (Bertrand Ancel), p. 885. — Société française pour le droit international, *Droit d'asile et des réfugiés* (Horatia Muir Watt), p. 888.

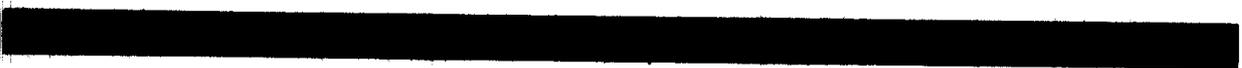
II. — Revues

Index bibliographique 1996 891
Tables annuelles 1997 931

revue critique de droit international privé

101-2

4 octobre-décembre 1997



SIRIUS
EDITIONS